

Contemporary plectra come in all shapes and materials. But in Western tradition most plectra are tear shaped or roughly triangular with rounded edges. They used to be made of crow, eagle or ostrich feathers, hard wood, bone or ivory etc. Nowadays most plectra are made of celluloid or some other synthetic material which in combination with metal strings has a positive effect on the lifetime of the strings. But some contemporary musicians prefer metallic plectra and even coins for that matter^[7].

Johnny Joris from Hasselt (B), a guitar builder and a professional musician, kindly agreed to give the coins of Trajan and of Lucius Verus a try as plectrum on his guitar. Both produced a very pleasant and specific sound which makes it all the more probable that they were indeed used as plectra by Roman musicians. Unfortunately metallic plectra have a negative effect on the lifetime of organic strings. This may well be one of the reasons why the use of metallic plectra was not widespread in Roman times.

Walter NEUSSEL* & Raf VAN LAERE**

À la recherche d'un demi-gros *jangelaer* de Jean de Bavière,
prince-évêque de Liège (1389-1418) ***

UNE MONNAIE CURIEUSE QUI SE PRÉSENTE COMME UN DEMI-GROS *JANGELAER* DE la fin du XIV^e ou du début du XV^e siècle fut récemment découverte au centre de Malines, mais malheureusement dans un sol perturbé. Étant donnée la qualité exceptionnelle de sa facture, nous croyons que la pièce mérite une publication en dépit de son caractère énigmatique. La monnaie a été soumise pour étude à plusieurs spécialistes du monnayage médiéval mais a résisté à toute tentative d'identification.



A_V Une aigle de face, la tête tournée vers sa droite, tient deux écus légèrement inclinés l'un vers l'autre dans ses griffes ; dans la droite celui de Bavière écartelé et dans sa gauche un écu au lion grimant à dextre
Légende : **IOHES : DVX : [.] : BO : CO[Ω]S : PTL**

R_V Croix pattée coupant la légende et cantonnée des lettres **H / L / T / D'**
Légende : **BNDICT / Q : VEDIT / IN : NO[MI] / NA : DNI**

[7] W. HOOVER, *Picks! The colorful saga of vintage celluloid guitar plectrums*, San Francisco 1995, illustrations pp. 7, 73, 94.

* Alte Chaussee 19, D-54516 Wittlich (Germany) – @: walterneussel@web.de

** Rozenstraat 22, B-3500 Hasselt (Belgium) – @: raf.van.laere@pandora.be

*** Les auteurs tiennent à remercier Johan Dils qui a mis la monnaie à leur disposition pour étude, et Jean-Luc Dengis (B), Niklot Klüssendorf (D), Arent Pol et Arie van Herwijnen (NL) qui ont inspiré des suggestions intéressantes.

La monnaie, légèrement ébréchée et fendue, pèse 0,788 g, a un diamètre de 19 mm et une orientation des axes à 9 h (↑←). Elle semble être frappée en billon de bonne qualité mais une analyse serait nécessaire pour savoir si sa couleur blanchâtre n'est pas plutôt due à un étamage qu'à une argenture.

La légende du droit pose quelques problèmes de lecture et surtout d'interprétation. Le début – JOHES DUX – ne pose aucun problème. Le mot, ou plutôt l'abréviation de deux lettres qui suit, est illisible. On hésite à lire la dernière lettre comme un E car elle est endommagée par une petite fêlure et rendue peu lisible par le reflet de la croix du revers. Puis suit BO ou – moins probable – RO, suivi à son tour par ce que nous lisons COMS mais dont il faut admettre que le M est assez curieux et ressemble un peu à un N inversé (∩). Le dernier mot PAL est clair mais entre ce mot et le bec de l'aigle, on semble pouvoir reconnaître un trait onduleux difficile à interpréter mais qui ressemble à une lettre C. Le tout se laisse traduire comme *Jean duc [de]... comte du Palatinat*. Chose curieuse car selon les traditions de chancellerie, le titre le plus important précède dans les légendes monétaires. On s'attendrait donc ici à ce que le titre de *comte du Palatinat* précède, exceptionnellement, le titre ducal. Le manque de lisibilité empêche d'identifier de quel duché il s'agirait. Il serait trop audacieux de vouloir reconnaître dans la légende une référence au duché éphémère de Straubing(-Holland) où Jean de Bavière a régné entre 1404 et 1417/1425. Car de toute évidence la monnaie précède cette période dans la vie tumultueuse de Jean de Bavière.

La légende du revers ne pose aucun problème de lisibilité et d'interprétation. On peut la compléter comme *Benedictus qui venit in nomine Domini* (Béni soit qui vient au nom du Seigneur) tirée du Psaume 118:26a et des Évangiles de Luc 13:35b et Matthieu 21:9. Au XIV^e siècle, on la trouve dans nos régions non seulement sur plusieurs types de doubles gros et gros mais aussi sur plusieurs types de monnaies d'or.

Le type est très similaire au gros *jangelaer* ou *voetdrager* de Jean de Bavière, prince-évêque de Liège (1389-1418), dont Dengis précise à juste titre qu'il est inspiré par des exemples flamands et hollandais ^[1]. On le rencontre pour la première fois en Flandre en 1386 dans la troisième émission créée sous le règne de Philippe le Hardi (1384-1404). La série du *jongelaer* ou *voetdrager* est composée d'un double gros, d'un gros et d'un demi-gros ^[2]. Jeanne, duchesse de Brabant, veuve (1383-1406) a dû prendre très vite l'initiative pour la frappe de doubles gros *jongelaers* brabançons car Philippe le Hardi s'en plaint dès 1389 ^[3]. Jusqu'à présent on ne connaît ni gros ni demi-gros brabançons de ce type.

C'est en 1393 qu'Albert de Bavière, comte de Hollande (1389-1404), reprend le type du *jangelaer*, mais il élargit la série en y ajoutant un quart de gros et un

[1] J.-L. DENGIS, *Les monnaies de la principauté de Liège. II. De Jean d'Enghien à Robert de Berghes (1274-1564)*, Wetteren 2006 (Collection Moneta 54), p. 61-62, n° 607.

[2] L. DESCAMPS DE PAS, *Essai sur l'histoire monétaire des comtes de Flandre de la Maison de Bourgogne et description de leurs monnaies d'or et d'argent*, in *Revue numismatique* 1861, n° 6, p. 31-32, pl. VII, n°s 13 et 14 publie le double gros et le gros ; J. DE MEY, *Les monnaies des comtes de Flandre (1384-1556)*, Bruxelles 1986 (*Numismatic pocket* 40), p. 13-15, n°s 232-248 y ajoute le demi-gros.

[3] A. DE WITTE, *Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant et marquis du Saint Empire Romain. I.*, Anvers 1894, p. 177, n° 420.

huitième de gros dont le droit montre l'écu de Bavière dans une épicycloïde tandis que le revers reprend la longue croix pattée cantonnée des lettres H / L / A / 'D, sans aucun doute pour HoLLAnDia(e). La première série a été émise avant le 15 mai 1393. Une seconde série, dont le gros se distingue par une rosace entre les écus, a été émise après cette date ^[4].

Cette seconde série a dû servir de modèle pour l'émission liégeoise qui montre, elle-aussi, une rosace entre les écus. Ceci nous fournit donc une date *post quem* pour les pièces liégeoises : mi-mai 1393. Le fait que la série liégeoise a été inspirée par l'émission hollandaise est confirmée par les lettres qui cantonnent la croix du revers : H' / L / T / 'D qui sont plus proches des pièces hollandaises que des pièces flamandes avec F / L / A / D', pour FLAnDria(e). On peut hésiter sur la signification de certaines lettres – H pour Huy ou Hasselt, T pour Tongres ou Thuin – mais le sens général est clair : elles représentent le pays de Liège.

Les gros *jangelaers* liégeois posent plusieurs problèmes, entre autres par la titulature de Jean de Bavière qui se voit appelé sur certains exemplaires *episcopus* sans jamais avoir été évêque de Liège. Dengis semble favoriser une datation après la bataille d'Othée qui eut lieu le 23 septembre 1408. Cela nous semble un peu tard car Albert de Bavière ordonne en Hollande déjà en 1395 une nouvelle émission qui inclut un nouveau type de gros et demi-gros, les *herengroten* ou *hendrik-ottenzoongroten* sur lesquels l'aigle est remplacée par un heaume et la rosace entre les écus par la lettre A et qui porte un écu bavarois sur la croix du revers ^[5]. Tout porte donc à croire que les *jangelaers* liégeois datent de la dernière décennie du XIV^e siècle, probablement même entre 1393 et 1395.

En ce qui concerne les *jangelaers* liégeois, deux questions restent ouvertes : 1. Est-ce que Jean de Bavière a imité à Liège toute la série des *jangelaers* émise par son père Albert en Hollande ou la série liégeoise ne comprenait-elle effectivement que des gros et des huitièmes de gros ? Le manque de sources écrites nous empêche à distinguer clairement les différentes émissions monétaires de Jean de Bavière au pays de Liège. Quand on parcourt son monnayage, on a du mal à distinguer des séries monétaires claires au point de vue typologique. La plupart des types imite l'une ou l'autre émission d'un proche voisin sans pour autant reprendre des séries entières. Mais le fait que la série des *jangelaers* est représentée par des valeurs assez éloignées l'une de l'autre – gros et huitième de gros – est assez inhabituel. On s'attendrait au moins à une valeur intermédiaire : le demi-gros ou le quart de gros. — 2. Est-ce que Jean de Bavière a imité la série avec rosace seulement ou aussi la série précédente sans rosace ? La présence d'une rosace sur le gros *jangelaer* liégeois indique que la pièce est inspirée de la seconde série de gros *jangelaers* hollandais. Il est impossible de confirmer que le huitième de gros *jangelaer* hollandais appartient à cette seconde série ou s'il fait partie de la première série. Le huitième de gros *jangelaer* n'est donc pas utile à déterminer si les *jangelaers* liégeois ont imité la première ou la seconde série hollandaise.

[4] J. GROLLE, *De muntslag van de graven van Holland tot de Bourgondische unificatie in 1434. 1. Inleiding en catalogus*, Amsterdam 2000, p.135-136, nos 18.3.2 en 18.3.3. Selon l'A. le demi gros de la seconde série n'a pas été retrouvé et le huitième gros ne semble pas avoir été émis dans la seconde série ou, en tout cas, n'a pas été reconnu comme tel.

[5] GROLLE, *op. cit.* [n. 4], p. 138-139, nos 18.4.2 et 18.4.3 ; le demi-gros reste à trouver.

La facture de la monnaie publiée ici est de haute qualité. L'aigle du droit et le tracé des légendes trahissent une main experte qui ne doit en rien céder au graveur des pièces officielles. La pièce imite soigneusement la série des *jangelaers* liégeois mais elle ne présente pas de rosace et elle est clairement un demi-gros, pièce qui jusqu'à présent, n'est pas attestée à Liège. Si on accepte que la nouvelle pièce soit une imitation fidèle d'une monnaie liégeoise, il faut admettre que Jean de Bavière ait non seulement copié la seconde série de *jangelaers* 'à la rosace' mais aussi la première et qu'il ait, au moins pour cette première série, émis des demi-gros.

Il faudra donc aller à la recherche de *jangelaers* liégeois sans rosace pour confirmer cette hypothèse qui permettrait en même temps de dater avec plus d'exactitude au moins une émission monétaire de Jean de Bavière.

Hendrik DE BACKER* & Raf VAN LAERE**

Twice fooled: a metallotherapeutic and a galvanotherapeutic medal analyzed

STUDENTS AND COLLECTORS OF *MEDICINA IN NUMMIS* OFTEN DO NOT SEEM TO BE very inquisitive about therapeutic medals ^[1]. Defining therapeutic medals is not an easy task since there is considerable overlap with other types such as devotional medals. In this short note we use the expression 'therapeutic medal' for medals that claim to have healing powers *sui generis* without referring to a religious context. Therapeutic medals are generally considered to belong to the field of quackery, meaning that mainstream health care doesn't accept their healing powers above the placebo effect ^[2]. But even quacks are supposed to be honest in dealing with their patients. The theoretical foundation of a healing method may be fallacious but that does not mean that the products used by their adepts should not be what they pretend to be. That is the small divide between quackery and medical imposture.

Two therapeutic medals were selected to be analyzed by the *Institute for Inorganic Chemistry* of the Leibnitz University at Hannover to find out if they could have been effective within the framework of their erroneous medical principles.

For the metallurgical analysis X-Ray fluorescence (XRF) was used. This method is based on the stimulation of fluorescence radiation by X-ray irradiation. Each element has a characteristic fluorescence radiation which not only makes it possible to identify the element but also gives information on the concentration of the

* Lindestraat 43, 1980 Zemst – @: rimidi@skynet.be

** Rozenstraat 22, 3500 Hasselt – @: raf.van.laere@pandora.be

[1] H. EMMERIG, *Bibliographie zum Thema 'Medicina in Nummis'*, Stand 26/III/2010 http://numismatik.univie.ac.at/fileadmin/user_upload/inst_numismatik/pdf_Dateien/medicina_in_nummis_11.pdf (consulted 15/XI/2011).

[2] For a short introduction on the relation between coexisting medical theories during the Modern Period see e.g. W. ECKART, *Therapeutische Konzepte*, in F. JAEGER (ed.), *Enzyklopädie der Neuzeit*. 13, [Darmstadt 2011], Kol. 531-534.